Image not found or type unknown

Xxxxxxxx agence de voyage

Par **Duret solange**, le **26/10/2016** à **10:44**

Mon fils va dans des reunions d information pour adherer a un club de voyage.Il y a des frais d adhesion de 300€ et 1 cotisation de 70€.Pour ne pas payer ces 70 euros il faut ramener 4 nouveaux membres qui doivent en faire de meme.C est un systeme de chaine.N y a t il pas de moyens d nterdire ce genre de choses?On fait miroiter a ces jeunes des voyages magnifiques et de l argent....Merci

Bonjour,
Nous sommes sur un forum juridique. Les internautes y viennent pour se renseigner sur le droit. Pour ce faire, nul besoin de citer des noms de personnes ou d'entreprises. Merci d'en tenir compte, cela évite à la modération de devoir anonymiser les posts.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés